



Instrument de notification – modèle révisé de questionnaire pour les questions relevant du groupe 1 (décision FCTC/COP2(9))

1. Conformément à la décision FCTC/COP2(9) que la Conférence des Parties a prise à sa deuxième session, le Secrétariat de la Convention a revu l'instrument de notification pour les questions relevant du groupe 1 tout en conservant le contenu. Le modèle a été révisé pour résoudre les problèmes techniques relatifs à la façon de remplir le questionnaire, créer au besoin des cases supplémentaires pour la saisie des données et normaliser le format de notification dans tout le questionnaire. Les experts de l'initiative OMS Pour un monde sans tabac et d'autres experts ont apporté une contribution utile à cette révision.
2. Réuni le 28 janvier 2008, le Bureau de la Conférence des Parties a approuvé dans son principe la nouvelle version proposée et a recommandé de l'expérimenter auprès des Parties intéressées. Douze Parties représentant toutes les Régions de l'OMS ont fait des observations sur les questions révisées relevant du groupe 1. D'une manière générale, les Parties ont estimé que le questionnaire révisé était mieux organisé et mieux présenté, plus simple, plus clair et plus facile à utiliser. Elles ont jugé que les problèmes techniques rencontrés précédemment avaient été résolus.
3. D'autres changements ont été apportés au questionnaire sur la base des recommandations des Parties ayant participé à l'essai expérimental. Les suggestions de modification du contenu qui n'entreraient pas dans le mandat confié au Secrétariat de la Convention par la Conférence des Parties pour la révision du modèle de questionnaire ont été analysées et gardées à l'esprit lors de l'élaboration des questions relevant du groupe 2 (deuxième phase) de l'instrument de notification. Le Secrétariat de la Convention a également actualisé et mis à disposition, dans les six langues officielles des Nations Unies, une version du questionnaire révisé basée sur le Web et des instructions pour aider les Parties à remplir le questionnaire.

4. Réuni les 23 et 24 avril 2008, le Bureau de la Conférence des Parties a accepté que les Parties utilisent provisoirement le questionnaire révisé en attendant une décision de la Conférence des Parties à sa troisième session. L'instrument révisé a été annoncé aux Parties le 16 mai 2008 et mis à leur disposition pendant cette période provisoire.

5. Le document ci-joint explique succinctement les modifications apportées aux questions de l'instrument de notification relevant du groupe 1 aux différents stades de la révision et de l'essai expérimental. Il contient également l'instrument de notification révisé, provisoirement approuvé par le Bureau et qui sera soumis à la Conférence des Parties.

**INSTRUMENT DE NOTIFICATION : QUESTIONS RELEVANT DU GROUPE 1
MODIFICATIONS EFFECTUEES PAR LE SECRETARIAT ET OBSERVATIONS
DES PARTIES PRISES EN COMPTE DANS LE QUESTIONNAIRE**

Numéro des questions	Raisons du changement et observations des Parties	Modification effectuée
1. Généralités		
	Le questionnaire était difficile à suivre en raison du manque de clarté et de cohérence de la numérotation et de problèmes de formatage.	La numérotation des questions est maintenant cohérente dans l'ensemble du questionnaire et le format a été normalisé.
	Il manquait des cases pour saisir les données.	Des cases ont été ajoutées selon les besoins.
	Les Parties devaient utiliser un bouton électronique pour créer de nouveaux tableaux quand il n'y avait pas assez de champs pour entrer les données, ce qui rallongeait inutilement le document.	Des champs de saisie ou des lignes supplémentaires ont été ajoutés au besoin dans les tableaux. Il y a davantage de boutons électroniques pour créer de nouveaux champs de saisie dans un même tableau au lieu de reproduire les tableaux.
2. Données démographiques		
2.1, 2.2	Les questions 2.1 et 2.2 n'étaient pas présentées comme les autres questions dans l'instrument de notification basé sur Word.	La présentation des questions a été revue dans un souci de cohérence et pour faciliter la saisie des données.
2.1.a), 2.2.a)	Il n'était pas demandé aux Parties d'indiquer la source de leurs données pour la réponse aux questions 2.1 et 2.2, ni l'année de collecte des données pour la question 2.2.	De nouveaux champs de saisie ont été créés pour communiquer ces informations.
2.1	Aucune classe d'âge standard n'était suggérée aux Parties pour les données démographiques à fournir en réponse à la question 2.1, alors que c'était le cas pour les questions sur la prévalence.	Il est maintenant suggéré d'utiliser les mêmes classes d'âge standard (de préférence par tranche de 10 ans, p. ex. 25-34, 35-44) pour saisir les données démographiques, comme pour la prévalence (questions 3.1.b) et 3.1.d)).
3. Tabagisme		
3.1.a)-f), 3.2.a), 3.2.c)	Il fallait entrer les mêmes données plusieurs fois.	La présentation des questions a été revue pour que les Parties n'aient à indiquer qu'une fois « les produits du tabac considérés » et « l'année de collecte des données » à la fin de chaque réponse.
3.1.a)	Pour répondre à la deuxième question, les Parties devaient saisir une deuxième fois les renseignements déjà fournis en réponse à la première question.	Les questions ont été regroupées pour que les Parties n'aient à fournir qu'une fois les renseignements.
3.1.a), 3.1.b)	Les Parties devaient indiquer la prévalence du tabagisme pour plusieurs classes d'âge ; or, actuellement un certain nombre de Parties ne possèdent des données que pour l'ensemble de la population adulte.	La question a été divisée en deux questions. Dans la première, il est demandé aux Parties de communiquer les données pour la population adulte totale ; dans la seconde, il leur est demandé de les communiquer si possible pour chaque classe d'âge.

3.1.e), 3.1.f)	Il n'y avait pas de champ pour saisir les données de prévalence séparément pour le tabac à fumer et le tabac sans fumée.	De nouveaux champs ont été créés dans les questions 3.1.e) et 3.1.f) pour saisir ces données.
3.2.a), 3.2.c)	Il n'y avait pas assez d'indications sur les types de produits du tabac à prendre en compte dans les réponses aux questions.	Les produits du tabac sont maintenant classés en trois catégories : tabac à fumer, tabac sans fumée et autres produits du tabac. Des précisions sont données sur ces catégories dans la note explicative.
3.2.d)	La question était trop générale.	La question reste la même, mais elle est déclinée en quatre sous-questions pour guider les Parties dans leurs réponses.
3.1.a)-f), 3.2.a), 3.2.c), 3.2.d)	Il n'était pas demandé aux Parties d'indiquer la source ni, dans certains cas, l'année de collecte des données.	De nouveaux champs de saisie ont été créés pour communiquer ces informations.
4. Politique fiscale		
4.1	Il n'y avait qu'une zone de texte simple pour fournir des renseignements sur les taux de taxation, ce qui rendait l'analyse des données difficile.	Il est demandé aux Parties de fournir les renseignements sous forme de tableau.
4.2	Il n'y avait qu'une zone de texte simple pour fournir des renseignements sur les prix de détail.	Il est demandé aux Parties de fournir les renseignements sous forme de tableau.
4.2	Il n'y avait pas de champs de saisie séparés pour le prix de détail des produits du tabac à fumer et celui des produits du tabac sans fumée.	De nouveaux champs ont été créés pour saisir ces données.
4.2	Le poids des produits du tabac sans fumée peut être l'unité d'un paquet, ce que n'indiquait pas le tableau.	Du texte a été ajouté à cet effet.
4.2	Il n'y avait pas de champ de saisie pour indiquer la monnaie dans laquelle était donné le prix de détail.	Un nouveau champ de saisie a été créé pour communiquer cette information.
5. Mesures législatives, exécutives, administratives et autres		
5	Ambiguïté dans le texte anglais sans objet en français.	Modification dans le texte anglais sans objet en français.
5.1.c), 5.1.d)v), 5.1.d)vi), 5.1.e)vi), 5.2.b)i), 5.2.c)iii)	Des termes importants utilisés dans la Convention avaient été omis.	L'ajout de termes utilisés dans la Convention clarifie la question et son intitulé est plus conforme à la terminologie utilisée dans le texte de la Convention.
5.1.b)iv)	Il n'était pas demandé aux Parties d'indiquer les types de transports publics couverts, lacune qui ne cadrait pas avec les prescriptions de l'article 8.	Différents types de transports publics sont maintenant précisés tels qu'avions, trains, transports publics terrestres et véhicules à moteur utilisés comme lieux de travail.

5.1.b)vii)	Il était demandé aux Parties de présenter seulement un bref résumé des mesures « partielles ».	Il est maintenant demandé aux Parties de présenter dans les champs de saisie prévus un résumé des mesures complètement et partiellement appliquées.
5.1.d)ii)	L'intitulé de la question n'était pas en harmonie avec celui d'autres questions.	L'intitulé de la question a été harmonisé avec le reste du questionnaire.
5.1.e)ii)	Le champ prévu pour l'âge légal au-dessous duquel la vente est interdite figurait dans la case à cocher pour la réponse « oui ».	Un champ distinct a été créé pour que les Parties précisent l'âge légal.
5.1.c), 5.1.e)ii)	Les questions étaient trop générales pour que les Parties puissent y répondre avec précision.	La question a été divisée en plusieurs points auxquels les Parties peuvent répondre séparément par « oui » ou par « non ».
5.2.c)	Aucun élément n'était donné dans le questionnaire sur le sens du terme interdiction « globale » de la publicité, de la promotion et du parrainage.	Une explication est donnée dans les instructions.
5.2.c)ii)- 5.2.c)x)	L'opportunité de certaines questions dépendait de la réponse à d'autres questions.	Il est indiqué dans quel cas il n'est pas nécessaire de répondre à une question et à quelle question il faut directement passer.
6. Programmes et plans		
6.1.a)i), 6.1.a)ii), 6.1.a)iii), 6.1.b)ii)	L'opportunité de certaines questions dépendait de la réponse à d'autres questions.	Il est indiqué dans quel cas il n'est pas nécessaire de répondre à une question et à quelle question il faut directement passer.
6.1.a)i), 6.1.e)ii), 6.2.a)i)	Des termes importants utilisés dans la Convention avaient été omis.	L'ajout de termes utilisés dans la Convention clarifie la question et son intitulé est plus conforme à la terminologie utilisée dans le texte de la Convention.
6.1.a)	Le titre « Obligations générales » ne figurait pas au début de la question, ce qui ne cadrerait pas avec la présentation du reste du document.	Le titre « Obligations générales » a été déplacé afin de figurer au début de la question 6.1.a).
6.1.a)ii)	Le sens de « stratégies, plans et programmes partiels » était ambigu.	La question a été reformulée pour demander aux Parties si elles ont partiellement élaboré et mis en oeuvre des stratégies de lutte antitabac en intégrant la lutte antitabac dans d'autres programmes.
6.1.a)iii)	Une réponse indiquant que la Partie n'avait pas de stratégie globale ou partielle ne permettait pas de savoir si certains aspects de la Convention avaient été intégrés dans une quelconque politique.	Il est maintenant demandé aux Parties si un quelconque aspect de la lutte antitabac mentionné dans la Convention est intégré dans une stratégie, un plan ou un programme national.
6.1.a)iv)	La question suivante n'avait pas de titre, ce qui ne cadrerait pas avec la présentation du reste du document.	La question a maintenant un titre, comme dans les autres sections du document.
6.1.a)iv), 6.1.a)vi)	Les questions étaient trop générales pour que les Parties puissent y répondre avec précision.	La question a été divisée en deux. Il est d'abord demandé aux Parties si elles ont un dispositif national de coordination, puis si elles ont un point focal pour la lutte antitabac.

6.1.a)v)	Aucun renseignement n'était demandé sur la nature du dispositif national de coordination de la lutte antitabac.	Plusieurs possibilités sont énumérées pour que les Parties puissent préciser la nature du dispositif national de coordination.
6.1.a)vii)	Aucun renseignement n'était demandé sur l'organisation ou l'institution dont relève le point focal pour la lutte antitabac.	Plusieurs possibilités sont énumérées pour que les Parties puissent préciser l'organisation ou l'institution dont relève le point focal national pour la lutte antitabac.
6.1.b)iv), 6.1.c)i)	Aucun élément n'était donné dans le questionnaire sur le sens des termes « large éventail » et « directives » dans leur contexte respectif.	Une explication est donnée dans les instructions.
6.1.c)i)	Des termes importants utilisés dans la Convention avaient été omis dans la question initiale ; si on les ajoutait, la question était trop générale pour pouvoir y répondre avec précision.	La question a été divisée en deux, conformément à la terminologie de la Convention.
6.1.b)iii), 6.1.d), 6.1.e)i), 6.2.a)i), 6.2.b)i), 6.2.d)iii), 6.2.d)iv), 6.2.d)v)	Trop de renseignements étaient demandés pour que les réponses soient précises.	Les questions ont été divisées en plusieurs points auxquels les Parties peuvent répondre séparément par « oui » ou par « non ».
6.2.e)	Il n'y avait pas de champ de saisie pour que les Parties présentent un bref résumé des mesures notifiées à la section 6.2 du questionnaire.	Un nouveau champ a été créé pour communiquer des informations supplémentaires sur les mesures prises.
7. Aide technique et financière		
7.1, 7.2	L'ordre des questions prêtait à confusion.	L'ordre des questions a été modifié.
8. Domaines prioritaires pour la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac		
8.2	Il n'y avait pas de case de saisie des données pour cette question.	On a ajouté une case à cet effet.
10. Informations en retour sur le questionnaire		
	La demande d'informations en retour pour l'amélioration du questionnaire sur le groupe 1 n'a plus lieu d'être.	La demande a été supprimée. Seule reste la demande d'informations en retour en vue de l'élaboration du questionnaire sur le groupe 2.

INSTRUMENT DE NOTIFICATION REVISE¹

1. Information sur l'origine du rapport

1.1	Nom de la Partie contractante	
1.2	Renseignements sur le correspondant ou point focal national :	
	Nom et fonction du correspondant	
	Adresse postale	
	Numéro de téléphone	
	Numéro de télécopie	
	Adresse électronique	
1.3	Renseignements sur le correspondant présentant le rapport national, s'il s'agit d'une autre personne :	
	Nom et fonction du correspondant	
	Adresse postale	
	Numéro de téléphone	
	Numéro de télécopie	
	Adresse électronique	
1.4	Signature de la personne responsable de la présentation du rapport :	
	Nom et fonction de la personne responsable	
	Nom complet de l'institution	
	Adresse postale	
	Numéro de téléphone	
	Numéro de télécopie	
	Adresse électronique	
	Page Web	
1.5	Période couverte par le rapport	
1.6	Date à laquelle le rapport a été soumis	

¹ Révisé par le Secrétariat de la Convention conformément à la décision FCTC/COP2(9) aux fins d'examen par le Bureau de la Conférence des Parties de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac.

2. Données démographiques

2.1					
Age et sexe <i>(Si possible, veuillez communiquer les données démographiques par classe d'âge, de préférence par tranches de 10 ans, p. ex. 25-34, 35-44.)</i>					
	Année <i>(la plus récente)</i>	Tranche d'âge	Pourcentage de la population masculine	Pourcentage de la population féminine	Pourcentage de la population totale
2.1.a)i)	Veuillez indiquer la source des données utilisées pour répondre à la question 2.1 :				
2.2					
Origine ethnique (facultatif)					
	Nom du groupe ethnique		Pourcentage de la population totale		
2.2.a)i)	Veuillez indiquer la source et l'année de collecte des données utilisées pour répondre à la question 2.2 :				

3. Tabagisme

3.1	Prévalence (Veuillez vous reporter aux articles 19.2.a), 20.2 et 20.3.a.)		
3.1.a)	Tabac à fumer (Veuillez communiquer les données de prévalence pour l'ensemble de la population adulte, p. ex. 15 ans et plus, 18-64 ans.)		
	Tranche d'âge (adultes)	Prévalence (%) (veuillez prendre en compte tous les produits du tabac à fumer dans les données de prévalence)	Nombre moyen de produits du tabac à fumer fumés par jour
	Hommes		
	Fumant quotidiennement ¹		
	Fumant occasionnellement ¹		
	Femmes		
	Fumant quotidiennement		
	Fumant occasionnellement		
	Total (hommes et femmes)		
	Fumant quotidiennement		
	Fumant occasionnellement		
3.1.a)i)	Veuillez indiquer les produits du tabac pris en compte dans le calcul de la prévalence pour la réponse à la question 3.1.a) :		
3.1.a)ii)	Veuillez indiquer la source et l'année de collecte des données utilisées pour répondre à la question 3.1.a) : (Assurez-vous d'avoir utilisé les données les plus récentes disponibles.)		

¹ Définitions fournies par les Parties.

3.1.b)	Tabac à fumer <i>(Si possible, veuillez communiquer les données de prévalence par classe d'âge, de préférence par tranches de 10 ans, p. ex. 25-34, 35-44.)</i>			
		Tranche d'âge (adultes)	Prévalence (%) <i>(veuillez prendre en compte tous les produits du tabac à fumer dans les données de prévalence)</i>	Nombre moyen de produits du tabac à fumer fumés par jour
	Hommes			
	Fumant quotidiennement			
	Fumant occasionnellement			
	Femmes			
	Fumant quotidiennement			
	Fumant occasionnellement			
	Total (hommes et femmes)			
	Fumant quotidiennement			
Fumant occasionnellement				
3.1.b)i)	Veuillez indiquer les produits du tabac pris en compte dans le calcul de la prévalence pour la réponse à la question 3.1.b) :			
3.1.b)ii)	Veuillez indiquer la source et l'année de collecte des données utilisées pour répondre à la question 3.1.b) : <i>(Assurez-vous d'avoir utilisé les données les plus récentes disponibles.)</i>			

3.1.c)	Tabac sans fumée, notamment tabac à priser et à chiquer (facultatif) <i>(Veuillez communiquer les données de prévalence pour l'ensemble de la population adulte, p. ex. 15 ans et plus, 18-64 ans.)</i>	
		Tranche d'âge (adultes)
	Hommes	
	Fumant quotidiennement¹	
	Fumant occasionnellement¹	
	Femmes	
	Fumant quotidiennement	
	Fumant occasionnellement	
	Total (hommes et femmes)	
	Fumant quotidiennement	
Fumant occasionnellement		
3.1.c)i)	Veuillez indiquer les produits du tabac pris en compte dans le calcul de la prévalence pour la réponse à la question 3.1.c) :	
3.1.c)ii)	Veuillez indiquer la source et l'année de collecte des données utilisées pour répondre à la question 3.1.c) : <i>(Assurez-vous d'avoir utilisé les données les plus récentes disponibles.)</i>	

¹ Définitions fournies par les Parties.

3.1.d)	Tabac sans fumée, notamment tabac à priser et à chiquer (facultatif) <i>(Si possible, veuillez communiquer les données de prévalence par classe d'âge, de préférence par tranches de 10 ans, p. ex. 25-34, 35-44.)</i>	
	Tranche d'âge (adultes)	Prévalence (%) <i>(veuillez prendre en compte tous les produits du tabac sans fumée dans les données de prévalence)</i>
	Hommes	
	Fumant quotidiennement	
	Fumant occasionnellement	
	Femmes	
	Fumant quotidiennement	
	Fumant occasionnellement	
	Total (hommes et femmes)	
	Fumant quotidiennement	
	Fumant occasionnellement	
3.1.d)i)	Veuillez indiquer les produits du tabac pris en compte dans le calcul de la prévalence pour la réponse à la question 3.1.d) :	
3.1.d)ii)	Veuillez indiquer la source et l'année de collecte des données utilisées pour répondre à la question 3.1.d) : <i>(Assurez-vous d'avoir utilisé les données les plus récentes disponibles.)</i>	

3.1.e)	Si des données de prévalence appropriées sont disponibles pour les groupes ethniques, veuillez les communiquer.		
		Groupe ethnique	Prévalence (%)
			Tabac à fumer
			Tabac sans fumée, notamment tabac à priser et à chiquer (facultatif)
	Fumant quotidiennement		
	Fumant occasionnellement		
3.1.e)i)	Veuillez indiquer les produits du tabac pris en compte dans le calcul de la prévalence pour la réponse à la question 3.1.e) :		
3.1.e)ii)	Veuillez indiquer la source et l'année de collecte des données utilisées pour répondre à la question 3.1.e) : <i>(Assurez-vous d'avoir utilisé les données les plus récentes disponibles.)</i>		
3.1.f)	Si des données de prévalence appropriées sont disponibles pour les jeunes, veuillez les communiquer.		
		Jeunes¹	Prévalence² (%)
			Tabac à fumer
			Tabac sans fumée, notamment tabac à priser et à chiquer (facultatif)
	Garçons		
	Filles		
3.1.f)i)	Veuillez indiquer les produits du tabac pris en compte dans le calcul de la prévalence pour la réponse à la question 3.1.f) :		
3.1.f)ii)	Veuillez indiquer la source et l'année de collecte des données utilisées pour répondre à la question 3.1.f) : <i>(Assurez-vous d'avoir utilisé les données les plus récentes disponibles.)</i>		

¹ Définitions fournies par les Parties.

² Les Parties devraient fournir une définition de la prévalence du tabagisme chez les jeunes ; p. ex. avoir fumé au moins un produit du tabac à fumer ou consommé au moins un produit du tabac sans fumée au cours des 30 derniers jours ou de la dernière semaine.

3.2 Offre de produits du tabac					
3.2.a)	Offre licite de produits du tabac <i>(Veuillez vous reporter aux articles 20.4.c) et 15.4.a) conformément à l'article 15.5.)</i> Note : Offre licite = production intérieure + (importations – exportations)				
	Produit	Unité <i>(p. ex. millions de pièces)</i>	Production intérieure	Exportations	Importations
	Produits du tabac à fumer				
	Produits du tabac sans fumée				
	Autres produits du tabac				
3.2.a)i)	Veuillez indiquer la source et l'année de collecte des données utilisées pour répondre à la question 3.2.a) : <i>(Assurez-vous d'avoir utilisé les données les plus récentes disponibles.)</i>				
3.2.b)	Veuillez fournir des renseignements sur le volume des ventes hors taxes (p. ex. produit, unité, quantité) : <i>(Assurez-vous d'avoir utilisé les données les plus récentes disponibles.)</i>				
3.2.c)	Saisie de produits du tabac illicites <i>(Veuillez vous reporter à l'article 15.4.a) conformément à l'article 15.5.)</i>				
		Année	Produit	Unité <i>(p. ex. millions de pièces)</i>	Quantité saisie
	Produits du tabac à fumer				
	(facultatif : veuillez fournir des renseignements sur les autres produits du tabac illicites saisis.)				
	Produits du tabac sans fumée				
	Autres produits du tabac				
3.2.c)i)	Veuillez indiquer la source et l'année de collecte des données utilisées pour répondre à la question 3.2.c) : <i>(Assurez-vous d'avoir utilisé les données les plus récentes disponibles.)</i>				

3.2.d)	<p>Veillez fournir des renseignements sur les produits du tabac illicites ou de contrebande (facultatif). <i>(Veillez vous reporter à l'article 15.4.a) conformément à l'article 15.5.)</i></p>
3.2.d)i)	<p>Avez-vous des renseignements sur le pourcentage que représentent les produits de contrebande sur le marché national du tabac ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>
3.2.d)ii)	<p>Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.d)i), quel pourcentage représentent les produits de contrebande sur le marché national du tabac, d'après les informations les plus récentes dont vous disposez ?</p>
3.2.d)iii)	<p>Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.d)i) et que vous disposez d'informations, comment le pourcentage des produits de contrebande sur le marché national du tabac évolue-t-il depuis quelques années ?</p>
3.2.d)iv)	<p>Veillez fournir tout renseignement supplémentaire sur les produits du tabac illicites ou de contrebande.</p>
3.2.d)v)	<p>Veillez indiquer la source et l'année de collecte des données utilisées pour répondre aux questions 3.2.d)i) à iv) : <i>(Assurez-vous d'avoir utilisé les données les plus récentes disponibles.)</i></p>

4. Politique fiscale

4.1	Veuillez indiquer les taux de taxation des produits de tabac à tous les niveaux de l'administration, en étant aussi précis que possible (type de taxe, p. ex. TVA, droits sur les ventes ou les importations). <i>(Veuillez vous reporter à l'article 6.3.)</i>				
		Produit	Type de taxe	Taux ou montant	Base d'imposition¹
	Produits du tabac à fumer				
	Produits du tabac sans fumée				
	Autres produits du tabac				
	Veuillez joindre les documents pertinents, si possible dans l'une des six langues officielles. <i>(Veuillez vous reporter à l'article 6.3.)</i>				

¹ La « base d'imposition » doit indiquer clairement sur quoi le taux ou le montant de la taxe est basé. Si la taxe est exprimée en pourcentage, la base d'imposition est la valeur réelle du bien taxé. Par exemple, un droit sur les ventes prélevé au dernier stade de la distribution est calculé en sus des taxes prélevées antérieurement. Si la taxe correspond à un montant, la base d'imposition est le volume des biens taxés. Par exemple, si la taxe est de US \$5 pour 100 cigarettes, le montant de la taxe est US \$5 et la base d'imposition 100 cigarettes.

4.2	Veuillez indiquer les prix de détail des trois marques de produits du tabac issus de la production intérieure ou importés les plus vendues au point de vente le plus utilisé dans la capitale de votre pays. <i>(Veuillez vous reporter à l'article 6.2.a.)</i>			
	Marques les plus vendues		Nombre d'unités ou quantité (p. ex. poids) par paquet	Prix de détail
	Produits du tabac à fumer	Produits du tabac sans fumée, notamment tabac à priser et à chiquer (facultatif)		
Issus de la production intérieure				
Importés				
4.2.a)i)	Veuillez indiquer la source et l'année de collecte des données utilisées pour répondre aux questions 4.1 et 4.2 : <i>(Assurez-vous d'avoir utilisé les données les plus récentes disponibles.)</i>			
4.2.a)ii)	Veuillez indiquer la monnaie utilisée dans la colonne « Taux ou montant » en réponse à la question 4.1 et dans la colonne « Prix de détail » en réponse à la question 4.2, ainsi que le taux de change par rapport au dollar des Etats-Unis, si vous le connaissez.			

5. Mesures législatives, exécutives, administratives et autres

5.1		Questions essentielles			
Note : La liste de mesures ci-après n'est pas exhaustive mais reflète l'esprit et le but de la Convention.					
	Article	<p>En application de l'article 21.1.a), avez-vous adopté et appliqué des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres mesures dans l'un quelconque des domaines suivants :</p> <p>(Veillez répondre par « oui » ou par « non ». En cas de réponse affirmative, veuillez présenter un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section 5 et joindre les documents pertinents. Veuillez si possible communiquer ces documents dans l'une des six langues officielles et indiquer les parties de la législation se rapportant à chaque réponse affirmative.)</p>			
5.1.a)	6.2.b)	Mesures financières et fiscales visant à réduire la demande de tabac			
		Interdiction ou restriction de la vente aux voyageurs internationaux ou de l'importation par eux de produits du tabac en franchise de droits et de taxes ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
5.1.b)	8.2	Protection contre l'exposition à la fumée du tabac			
5.1.b)i)		Protection contre l'exposition à la fumée du tabac dans les lieux de travail intérieurs ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
5.1.b)ii)		Si vous avez répondu « oui » à la question 5.1.b)i) , la protection est-elle complète, partielle ou n'y en a-t-il aucune dans les lieux de travail intérieurs suivants :	Complète	Partielle	Aucune
		• Bâtiments publics ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		• Etablissements de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		• Etablissements d'enseignement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		• Lieux de travail privés ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		• Autres (<i>veuillez préciser :</i>)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.1.b)iii)		Protection contre l'exposition à la fumée du tabac dans les transports publics ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
5.1.b)iv)		Si vous avez répondu « oui » à la question 5.1.b)iii) , la protection est-elle complète, partielle ou n'y en a-t-il aucune dans les transports publics suivants :	Complète	Partielle	Aucune
		• Avions ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		• Trains ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		• Transports publics terrestres (bus, trolleybus, tramways) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		• Véhicules à moteur utilisés comme lieux de travail (taxis, ambulances, véhicules de livraison) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		• Autres (<i>veuillez préciser :</i>)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5.1		Questions essentielles		
Note : La liste de mesures ci-après n'est pas exhaustive mais reflète l'esprit et le but de la Convention.				
	Article	En application de l' article 21.1.a), avez-vous adopté et appliqué des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres mesures dans l' un quelconque des domaines suivants : (Veillez répondre par « oui » ou par « non ». En cas de réponse affirmative, veuillez présenter un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section 5 et joindre les documents pertinents. Veuillez si possible communiquer ces documents dans l'une des six langues officielles et indiquer les parties de la législation se rapportant à chaque réponse affirmative .)		
5.1.b)v)		Protection contre l'exposition à la fumée du tabac dans les lieux publics intérieurs ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
5.1.b)vi)		Si vous avez répondu « oui » à la question 5.1.b)v) , la protection est-elle complète, partielle ou n'y en a-t-il aucune dans les lieux publics intérieurs suivants :	Complète	Partielle
		• Etablissements culturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		• Bars et boîtes de nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		• Restaurants ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		• Autres (<i>veuillez préciser :</i>)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.1.b)vii)		Veuillez présenter ci-après un bref résumé des mesures complètes et partielles en donnant des indications détaillées sur les mesures partielles appliquées.		
		• Protection contre l'exposition à la fumée du tabac dans les lieux de travail intérieurs		
		• Protection contre l'exposition à la fumée du tabac dans les transports publics		
		• Protection contre l'exposition à la fumée du tabac dans les lieux publics intérieurs		
5.1.c)	10	Réglementation des informations sur les produits du tabac à communiquer		
		Mesures exigeant des fabricants ou des importateurs de produits du tabac qu'ils communiquent aux autorités gouvernementales les informations relatives :		
		• A la composition des produits du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• Aux émissions des produits du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
5.1.d)	15	Commerce illicite des produits du tabac		
5.1.d)i)	15.2	Mesures exigeant que les conditionnements comportent une marque pour aider à déterminer l'origine des produits du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
5.1.d)ii)	15.2.a)	Mesures exigeant que les conditionnements comportent une marque pour aider à déterminer si le produit est légalement en vente sur le marché intérieur ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

5.1 Questions essentielles				
Note : La liste de mesures ci-après n'est pas exhaustive mais reflète l'esprit et le but de la Convention.				
	Article	En application de l' article 21.1.a) , avez-vous adopté et appliqué des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres mesures dans l'un quelconque des domaines suivants : (Veillez répondre par « oui » ou par « non ». En cas de réponse affirmative, veuillez présenter un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section 5 et joindre les documents pertinents. Veuillez si possible communiquer ces documents dans l'une des six langues officielles et indiquer les parties de la législation se rapportant à chaque réponse affirmative .)		
5.1.d)iii)	15.3	Mesures exigeant que les marques soient présentées lisiblement ou rédigées dans la ou les langues principales du pays ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
5.1.d)iv)	15.4.b)	Adoption ou renforcement de la législation contre le commerce illicite des produits du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
5.1.d)v)	15.4.e)	Mesures voulues pour permettre la confiscation des profits dérivés du commerce illicite des produits du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
5.1.d)vi)	15.7	Octroi de licences ou adoption d'autres mesures pour contrôler ou réglementer la production et la distribution afin de prévenir le commerce illicite ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
5.1.e)	16	Vente aux mineurs et par les mineurs		
5.1.e)i)	16.1	Interdiction de vendre des produits du tabac aux mineurs ? Si « oui », préciser l'âge légal :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
5.1.e)ii)	16.2	Interdiction ou promotion de l'interdiction de distribuer gratuitement des produits du tabac :		
		• Au public ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• Aux mineurs ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
5.1.e)iii)	16.3	Interdiction de vendre des cigarettes à la pièce ou par petits paquets ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
5.1.e)iv)	16.6	Adoption et application de sanctions à l'encontre des vendeurs et des distributeurs afin d'assurer le respect des obligations ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
5.1.e)v)	16.7	Interdiction des ventes de produits du tabac par les mineurs ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
5.1.f)	19	Responsabilité		
	19.1	Adoption de mesures en matière de responsabilité pénale et civile, y compris l'indemnisation le cas échéant ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

5.2		Questions facultatives	
Note : Il n'est pas obligatoire de répondre à ces questions lors de l'établissement des rapports sur le groupe 1, mais néanmoins possible le cas échéant.			
	Article	Avez-vous adopté et appliqué des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres mesures à l'une quelconque des fins suivantes : (Veillez répondre par « oui » ou par « non ». En cas de réponse affirmative, veuillez présenter un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section 5 et joindre les documents pertinents. Veuillez si possible communiquer ces documents dans l'une des six langues officielles et indiquer les parties de la législation se rapportant à chaque réponse affirmative .)	
5.2.a)	9	Réglementation de la composition des produits du tabac	
5.2.a)i)		Tests et analyse de la composition des produits du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.2.a)ii)		Tests et analyse des émissions des produits du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.2.a)iii)		Réglementation de la composition des produits du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.2.a)iv)		Réglementation des émissions des produits du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.2.b)	11	Conditionnement et étiquetage des produits du tabac	
5.2.b)i)	11.1.a)	Faire en sorte que le conditionnement et l'étiquetage ne contribuent pas à la promotion d'un produit du tabac par des moyens fallacieux, tendancieux ou trompeurs, ou susceptibles de donner une impression erronée quant aux caractéristiques, effets sur la santé, risques ou émissions du produit ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.2.b)ii)	11.1.b)	Faire en sorte que le conditionnement et l'étiquetage comportent également des mises en garde sanitaires décrivant les effets nocifs de la consommation de tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.2.b)iii)	11.1.b)i)	Faire en sorte que les mises en garde sanitaires soient approuvées par l'autorité nationale compétente ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.2.b)iv)	11.1.b)ii)	Faire en sorte que les mises en garde sanitaires soient utilisées tour à tour ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.2.b)v)	11.1.b)iii)	Faire en sorte que les mises en garde sanitaires soient de grande dimension, claires, visibles et lisibles ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.2.b)vi)	11.1.b)iv)	Faire en sorte que les mises en garde sanitaires ne couvrent pas moins de 30 % des faces principales ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.2.b)vii)		Faire en sorte que les mises en garde sanitaires couvrent 50 % ou plus des faces principales ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.2.b)viii)	11.1.b)v)	Faire en sorte que les mises en garde sanitaires se présentent sous la forme de dessins ou de pictogrammes ou incluent de tels dessins ou pictogrammes ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.2.b)ix)	11.2	Faire en sorte que le conditionnement et l'étiquetage comportent des informations sur les constituants et émissions pertinents des produits du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.2.b)x)	11.3	Faire en sorte que les mises en garde et autres informations textuelles apparaissent sur chaque paquet et cartouche et sur toutes les formes de conditionnement et d'étiquetage extérieurs dans la ou les langues principales du pays ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

5.2		Questions facultatives		
Note : Il n'est pas obligatoire de répondre à ces questions lors de l'établissement des rapports sur le groupe 1, mais néanmoins possible le cas échéant.				
	Article	Avez-vous adopté et appliqué des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres mesures à l'une quelconque des fins suivantes : (Veillez répondre par « oui » ou par « non ». En cas de réponse affirmative, veuillez présenter un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section 5 et joindre les documents pertinents. Veuillez si possible communiquer ces documents dans l'une des six langues officielles et indiquer les parties de la législation se rapportant à chaque réponse affirmative .)		
5.2.c)	13	Publicité en faveur du tabac, promotion et parrainage		
5.2.c)i)	13.2	Instaurer une interdiction globale de toute publicité en faveur du tabac et de toute promotion et de tout parrainage du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
5.2.c)ii)		Si vous avez répondu « oui » à la question 5.2.c)i) , l'interdiction comprend-elle l'interdiction de la publicité, de la promotion et du parrainage transfrontières à partir de votre territoire ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
5.2.c)iii)	13.3	Si vous avez répondu « non » à la question 5.2.c)i) ou 5.2.c)ii) , y a-t-il des restrictions à la publicité, à la promotion et au parrainage transfrontières à partir de votre territoire ayant des effets transfrontières ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si vous avez répondu « oui » à la question 5.2.c)i) , veuillez passer directement à la question 5.3 .				
5.2.c)iv)	13.3	En l'absence d'interdiction globale, imposer des restrictions à toute publicité en faveur du tabac et à toute promotion et tout parrainage du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
5.2.c)v)	13.4.a)	Interdire toutes les formes de publicité en faveur du tabac, de promotion et de parrainage qui contribuent à promouvoir un produit du tabac par des moyens fallacieux, tendancieux ou trompeurs, ou susceptibles de donner une impression erronée quant aux caractéristiques, aux effets sur la santé, aux risques ou émissions du produit ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
5.2.c)vi)	13.4.b)	Exiger qu'une mise en garde sanitaire ou d'autres mises en garde ou messages appropriés accompagnent toute publicité en faveur du tabac, toute promotion et tout parrainage du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
5.2.c)vii)	13.4.c)	Limiter le recours à des mesures d'incitation directes ou indirectes qui encouragent l'achat de produits du tabac par le public ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
5.2.c)viii)	13.4.d)	Exiger de l'industrie du tabac qu'elle fasse connaître aux autorités gouvernementales compétentes les dépenses qu'elle consacre à la publicité, à la promotion et au parrainage encore non interdits ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
5.2.c)ix)	13.4.e)	Limiter la publicité en faveur du tabac ainsi que la promotion et le parrainage à la radio, à la télévision, dans la presse écrite et dans d'autres médias tels que l'Internet ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

5.2			
Questions facultatives			
Note : Il n'est pas obligatoire de répondre à ces questions lors de l'établissement des rapports sur le groupe 1, mais néanmoins possible le cas échéant.			
	Article	Avez-vous adopté et appliqué des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres mesures à l'une quelconque des fins suivantes : (Veillez répondre par « oui » ou par « non ». En cas de réponse affirmative, veuillez présenter un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section 5 et joindre les documents pertinents. Veuillez si possible communiquer ces documents dans l'une des six langues officielles et indiquer les parties de la législation se rapportant à chaque réponse affirmative .)	
5.2.c)x)	13.4.f)	Interdire ou limiter le parrainage des manifestations ou des activités internationales ou des participants à ces manifestations ou activités ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.3	Si vous appliquez d'autres mesures législatives ou autres que celles visées à la section 5 , vous pouvez fournir des détails complémentaires ci-après :		

6. Programmes et plans

6.1		Questions essentielles		
Note : La liste de mesures ci-après n'est pas exhaustive mais reflète l'esprit et le but de la Convention.				
	Article	Ces stratégies, programmes et plans couvrent-ils l'un quelconque des éléments suivants : (Veillez répondre par « oui » ou par « non ». En cas de réponse affirmative, veuillez présenter un bref résumé dans l'espace prévu à la fin du tableau et joindre les documents pertinents. Veuillez communiquer ces documents dans l'une des six langues officielles.)		
6.1.a)	5	Obligations générales		
6.1.a)i)	5.1	Avez-vous élaboré et mis en oeuvre des stratégies et des plans et programmes nationaux multisectoriels globaux de lutte antitabac conformément à la Convention ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si vous avez répondu « oui » à la question 6.1.a)i) , veuillez passer directement à la question 6.1.a)iv) .				
6.1.a)ii)	5.1	Si vous avez répondu « non » à la question 6.1.a)i) , avez-vous partiellement élaboré et mis en oeuvre des stratégies de lutte antitabac en intégrant la lutte antitabac dans des stratégies, des plans et des programmes nationaux de santé, de santé publique ou de promotion de la santé ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si vous avez répondu « oui » à la question 6.1.a)ii) , veuillez passer directement à la question 6.1.a)iv) .				
6.1.a)iii)	5.1	Si vous avez répondu « non » à la question 6.1.a)ii) , un quelconque aspect de la lutte antitabac mentionné par la Convention est-il intégré dans une stratégie, un plan ou un programme national ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si vous avez répondu « non » à la question 6.1.a)iii) , veuillez passer à la section 7.				
6.1.a)iv)	5.2.a)	Un dispositif national de coordination de la lutte antitabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
6.1.a)v)		Si vous avez répondu « oui » à la question 6.1.a)iv) , de quelle nature est le dispositif national de coordination :		
		• Unité de lutte antitabac au sein du gouvernement ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• Unité de lutte antitabac au sein du ministère de la santé ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• Unité de lutte antitabac au sein d'un autre organisme rattaché au ministère de la santé ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• Organisme national ou fédéral seul responsable de la lutte antitabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	• Autre (<i>veuillez préciser :</i>)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
6.1.a)vi)		Un point focal pour la lutte antitabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

6.1		Questions essentielles		
		Note : La liste de mesures ci-après n'est pas exhaustive mais reflète l'esprit et le but de la Convention.		
	Article	Ces stratégies, programmes et plans couvrent-ils l'un quelconque des éléments suivants : (Veuillez répondre par « oui » ou par « non ». En cas de réponse affirmative, veuillez présenter un bref résumé dans l'espace prévu à la fin du tableau et joindre les documents pertinents. Veuillez communiquer ces documents dans l'une des six langues officielles.)		
6.1.a)vii)		Si vous avez répondu « oui » à la question 6.1.a)vi), de quelle institution relève le point focal :		
		• Ministère de la santé ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• Organisme national de lutte antitabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• Centre national de référence pour la lutte antitabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• Centre national de documentation sur la lutte antitabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• Autre (veuillez préciser :)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
6.1.a)viii)	5.3	Protection des politiques contre l'influence des intérêts commerciaux et autres de l'industrie du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
6.1.b)	12	Education, communication, formation et sensibilisation du public		
6.1.b)i)	12.a)	Large accès à des programmes complets et efficaces d'éducation et de sensibilisation du public aux risques sanitaires, y compris les caractéristiques dépendogènes de la consommation de tabac et de l'exposition à la fumée du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
6.1.b)ii)		Si vous avez répondu « oui » à la question 6.1.b)i), à qui ces programmes sont-ils destinés :		
		• Aux adultes ou au grand public ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• Aux enfants et aux jeunes ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
6.1.b)iii)	12.b)	Sensibilisation du public :		
		• Aux risques pour la santé liés à la consommation de tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• Aux risques pour la santé liés à l'exposition à la fumée du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• Aux avantages du sevrage tabagique et des modes de vie sans tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
6.1.b)iv)	12.c)	Accès au public à un large éventail d'informations concernant l'industrie du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
6.1.b)v)	12.e)	Sensibilisation et participation des organismes publics et privés et d'organisations non gouvernementales qui ne soient pas liés à l'industrie du tabac lors de l'élaboration et de la mise en oeuvre de programmes et de stratégies intersectoriels de lutte antitabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
6.1.c)	14	Mesures visant à réduire la demande en rapport avec la dépendance à l'égard du tabac et le sevrage tabagique		
6.1.c)i)	14.1	Elaboration et diffusion de directives appropriées, globales et intégrées fondées sur des données scientifiques et sur les meilleures pratiques ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

6.1		Questions essentielles		
Note : La liste de mesures ci-après n'est pas exhaustive mais reflète l'esprit et le but de la Convention.				
	Article	Ces stratégies, programmes et plans couvrent-ils l'un quelconque des éléments suivants : (Veuillez répondre par « oui » ou par « non ». En cas de réponse affirmative, veuillez présenter un bref résumé dans l'espace prévu à la fin du tableau et joindre les documents pertinents. Veuillez communiquer ces documents dans l'une des six langues officielles.)		
6.1.c)ii)	14.1	Mesures efficaces pour promouvoir le sevrage tabagique et le traitement adéquat de la dépendance à l'égard du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
6.1.c)iii)	14.2.d)	Mesures visant à faciliter l'accès à un traitement de la dépendance à l'égard du tabac à un coût abordable, y compris aux produits pharmaceutiques ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
6.1.d)	17	Fourniture d'un appui à des activités de remplacement économiquement viables		
		Promotion de solutions de remplacement économiquement viables pour :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• Les travailleurs ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• Les cultivateurs ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• Les vendeurs ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
6.1.e)	20	Recherche, surveillance et échange d'informations		
6.1.e)i)	20.1.a)	Mesures visant à encourager :		
		• La recherche sur les déterminants et les conséquences de la consommation de tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• La recherche sur les déterminants et les conséquences de l'exposition à la fumée du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• La recherche de cultures de substitution ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
6.1.e)ii)	20.4.b)	Etablissement d'une base de données actualisée concernant les programmes nationaux de surveillance :		
		• De la consommation de tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• Des indicateurs sociaux, économiques et sanitaires y relatifs ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
6.1.f)	Veuillez présenter dans l'espace ci-après un bref résumé des éléments que couvrent vos stratégies, plans et programmes de lutte antitabac.			

6.2		Questions facultatives	
	Article	Ces stratégies, programmes et plans couvrent-ils l'un quelconque des éléments suivants : (Veuillez répondre par « oui » ou par « non ». En cas de réponse affirmative, veuillez présenter un bref résumé dans l'espace prévu à la fin du tableau et joindre les documents pertinents. Veuillez communiquer ces documents dans l'une des six langues officielles .)	
6.2.a)	12	Education, communication, formation et sensibilisation du public	
6.2.a)i)	12.d)	Programmes appropriés de formation ou de sensibilisation à la lutte antitabac à l'intention :	
		• Des agents de santé ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
		• Des agents communautaires ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
		• Des travailleurs sociaux ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
		• Des professionnels des médias ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
		• Des éducateurs ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
		• Des décideurs ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
		• Des administrateurs ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
		• Autres (<i>veuillez préciser :</i>)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.2.a)ii)	12.f)	Sensibilisation du public aux informations concernant les conséquences sanitaires, économiques et environnementales préjudiciables de la production et de la consommation de tabac, et accès du public à ces informations ?	
		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
6.2.b)	14	Mesures visant à réduire la demande en rapport avec la dépendance à l'égard du tabac et le sevrage tabagique	
6.2.b)i)	14.2.a)	Conception et mise en oeuvre de programmes visant à promouvoir le sevrage tabagique dans des lieux comme :	
		• Les établissements d'enseignement ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
		• Les établissements de santé ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
		• Les lieux de travail ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
		• Les lieux de pratique des sports ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
		• Autres (<i>veuillez préciser :</i>)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.2.b)ii)	14.2.b)	Inclusion du diagnostic et du traitement de la dépendance à l'égard du tabac et des services de conseil sur le sevrage tabagique dans les programmes, plans et stratégies nationaux de santé et d'éducation, avec la participation des agents de santé, des agents communautaires et des travailleurs sociaux ?	
		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
6.2.b)iii)	14.2.c)	Mise sur pied, dans les établissements de santé et les centres de réadaptation, de programmes de diagnostic, de conseil, de prévention et de traitement de la dépendance à l'égard du tabac ?	
		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

6.2		Questions facultatives		
	Article	Ces stratégies, programmes et plans couvrent-ils l'un quelconque des éléments suivants : (Veillez répondre par « oui » ou par « non ». En cas de réponse affirmative, veuillez présenter un bref résumé dans l'espace prévu à la fin du tableau et joindre les documents pertinent. Veuillez communiquer ces documents dans l'une des six langues officielles.)		
6.2.c)	18	Protection de l'environnement et de la santé des personnes		
		Prise en compte, pour ce qui est de la culture du tabac et de la fabrication de produits du tabac sur votre territoire, de la protection de l'environnement et de la santé des personnes eu égard à l'environnement ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
6.2.d)	20	Recherche, surveillance et échange d'informations		
6.2.d)i)	20.1.b)	Formation et soutien de tous ceux qui participent à des activités de lutte antitabac, y compris la recherche, la mise en oeuvre et l'évaluation ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
6.2.d)ii)	20.2	Programmes de surveillance nationale, régionale et mondiale de l'ampleur, des tendances, des déterminants et des conséquences de la consommation de tabac et de l'exposition à la fumée du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
6.2.d)iii)	20.3.a)	Un système national de surveillance épidémiologique :		
		• De la consommation de tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• Des indicateurs sociaux, économiques et sanitaires y relatifs ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
6.2.d)iv)	20.4	Echange d'informations du domaine public :		
		• Informations scientifiques, techniques, socio-économiques, commerciales et juridiques ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• Informations concernant les pratiques de l'industrie du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• Informations concernant la culture du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
6.2.d)v)	20.4.a)	Une base de données actualisées concernant :		
		• Les lois et règlements sur la lutte antitabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• Un ensemble d'informations sur l'application des lois et règlements sur la lutte antitabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• La jurisprudence pertinente ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
6.2.e)	Veillez présenter dans l'espace ci-après un bref résumé des éléments que couvrent vos stratégies, plans et programmes de lutte antitabac.			

7. Aide technique et financière

Note : Le but de cette section est d'aider le Secrétariat de la Convention à mieux assortir les compétences et les ressources disponibles aux besoins recensés.				
7.1	Article	En application de l'article 21.1.c), avez-vous fourni ou reçu une aide financière ou technique (par des voies unilatérales, bilatérales, régionales, sous-régionales ou autres voies multilatérales, y compris par l'intermédiaire d'organisations intergouvernementales régionales et internationales et d'institutions financières et de développement) pour l'élaboration et le renforcement des programmes complets et multisectoriels de lutte antitabac des pays en développement Parties et des Parties à économie en transition, dans l'un quelconque des domaines suivants :	Aide fournie (veuillez préciser ci-après)	Aide reçue (veuillez préciser ci-après)
7.1.a)	22.1.a)	Mise au point, transfert et acquisition de technologies, de connaissances, de compétences et de capacités liées à la lutte antitabac ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
7.1.b)	22.1.b)	Fourniture de compétences techniques, scientifiques, juridiques ou autres pour établir et renforcer les stratégies, les plans et les programmes nationaux de lutte antitabac ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
7.1.c)	22.1.c)	Programmes de formation ou de sensibilisation bien conçus adaptés au personnel concerné, conformément à l'article 12 ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
7.1.d)	22.1.d)	Mise à disposition de matériels, d'équipements et de fournitures ainsi que du soutien logistique nécessaires aux stratégies, plans et programmes de lutte antitabac ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
7.1.e)	22.1.e)	Définition de méthodes de lutte antitabac, y compris pour le traitement complet de l'addiction nicotinique ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
7.1.f)	22.1.f)	Promotion de la recherche visant à rendre le coût du traitement complet de l'addiction nicotinique plus abordable ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
7.1.g)	Si vous avez répondu « oui » à l'une quelconque des questions de la section 7.1, veuillez indiquer la ou les Parties ayant fourni ou reçu une aide.			
7.1.h)	Veuillez fournir des renseignements sur l'aide fournie ou reçue dans l'espace ci-après.			
7.1.i)	Si vous n'avez ni reçu ni fourni d'aide dans l'un quelconque des domaines susmentionnés, veuillez décrire toute aide financière ou technique éventuellement à l'étude.			

7.2	En application de l'article 21.3, avez-vous fourni ou reçu une aide financière ou technique pour aider les pays en développement Parties ou les Parties à économie en transition à s'acquitter de leurs obligations en matière de notification d'informations ?	Aide fournie (veuillez préciser ci-après)	Aide reçue (veuillez préciser ci-après)
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
7.2.a)	Si vous avez répondu par « oui » à la question 7.2, veuillez indiquer la ou les Parties ayant fourni ou reçu une aide.		
7.2.b)	Si vous n'avez ni reçu ni fourni d'aide, veuillez décrire toute aide financière ou technique éventuellement à l'étude.		
7.3	Avez-vous constaté des écarts entre les ressources disponibles et les besoins évalués pour ce qui concerne l'aide financière et technique fournie ou reçue ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

8. Domaines prioritaires pour la mise en oeuvre de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac

8.1	Quels sont les domaines jugés prioritaires dans votre pays pour la mise en oeuvre de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac ? <i>(Veuillez vous reporter à l'article 21.1.b.)</i>
8.2	Quels obstacles ou difficultés avez-vous éventuellement rencontrés dans la mise en oeuvre de la Convention-cadre ? <i>(Veuillez vous reporter à l'article 21.1.b.)</i>

9. Remarques supplémentaires

	Veuillez donner les renseignements non couverts ailleurs que vous jugez importants.

10. Informations en retour sur le questionnaire

	Veuillez fournir des informations en vue de l'élaboration du questionnaire sur le groupe 2.

= = =